



Quand le coq chante trois fois....

Création : jeudi 12 janvier 2023 18:28

Dans notre dernière newsletter de Front Commun, vous avez pu lire le récit d'une négociation. Une négociation indigne de ce nom.

Après tout, dans notre langue, la négociation signifie : "un processus de consultation dans lequel les parties tentent de parvenir à un accord acceptable pour les deux".

(Trouvé sur <https://nl.wiktionary.org/wiki/onderhandeling> ...)

La négociation menée au sein du Comité de Négociation 567 le 11 janvier 2023 a complètement ignoré ce principe.

L'esprit de la GPI 80, la circulaire traitant des relations entre l'autorité et les partenaires sociaux, a été encore plus ignoré. Cette circulaire stipule clairement que les deux parties s'efforceront d'entretenir des "relations harmonieuses" et de respecter "la parole donnée"

C'est peut-être une erreur, mais le SNPS, en tant que partenaire social critique mais aussi compatissant, a toujours adhéré à ce principe jusqu'à présent. Après tout, nous sommes un syndicat de et pour le personnel de police, des personnes au service de notre société dans le seul but d'assurer la sécurité et la qualité de vie de notre société.

Mais l'équilibre a été perdu. La police est sous le feu pour une raison qui nous est inconnue. Encore et encore. Si ce n'est pas en raison de leur utilisation de tactiques et de techniques légitimes, c'est en raison de leur statut supposé favorable.

Reste à savoir si ce statut est aussi favorable.

En tout cas, le dossier de l'extinction due la NAPAP était sur la table hier. Ce dossier faisait partie intégrante des accords conclus avec la ministre de l'intérieur et le ministre de la justice. Pourtant, selon notre lecture du protocole 537/1, c'est le résultat d'âpres négociations au cours d'un comité de négociation de 15 personnes. Chaque fois dans le but d'améliorer le sort de tous les employés de la police. Plus encore, la protection du régime légal de la NAPAP était une condition absolue pour que nous puissions conclure cet accord.



Quand le coq chante trois fois....

Création : jeudi 12 janvier 2023 18:28

Et en autant de mots, il est également écrit que la NAPAP en soi ne sera pas touchée conformément à l'AR 2015 et aux accords conclus.

La ministre de l'intérieur a déclaré personnellement ainsi que dans les médias à plusieurs reprises qu'elle avait un mandat clair du gouvernement Vivaldi pour négocier et conclure l'accord.

Ce qui, après le vote de notre Conseil national, nous a également fait signer le protocole avec confiance.

Jamais, au grand jamais, il n'y a eu le lien inextricable entre l'accord salarial et l'extinction de la NAPAP ; Cette concoction est le résultat des décisions prises par notre gouvernement Vivaldi dans le cadre du conclave budgétaire d'octobre 2022.

D'après les notifications de cette réunion, il est clair que le ministre de l'Intérieur a reçu l'instruction de négocier un AR selon une voie déjà tracée pour mettre la NAPAP en extinction, à condition que si cet AR n'est pas en place d'ici octobre 2023, le robinet d'argent pour l'augmentation des salaires se fermera irrévocablement.

Je ne sais pas dans quel pays nous vivons aujourd'hui, mais on voit de telles pratiques dans des films où des hommes chauves fumant le cigare et portant de grosses bagues aux doigts aboient des ordres à leurs garçons de courses.

Pendant la période de Noël (meilleurs vœux, tout va bien, bla bla bla), le personnel de police reçoit l'invitation au comité de négociation susmentionné, avec pour seul enjeu l'extinction de la NAPAP, et vous l'avez deviné selon le concept imposé.

Négocier avec le couteau sous la gorge donc, Le mépris absolu de la concertation sociale, la négation absolue des intérêts du personnel policier.

Alors que nous souhaitons uniquement maintenir la NAPAP jusqu'à ce qu'un système global soit créé pour l'ensemble de la fonction publique (conformément aux accords), VIVALDI tire un trait sur cette règle statutaire sans aucune consultation sérieuse avec les partenaires sociaux.

Concrètement, cela signifie qu'après l'extinction du système en 2030, il n'y a actuellement



Quand le coq chante trois fois....

Création : jeudi 12 janvier 2023 18:28

aucune alternative. Après tout, l'adage de VIVALDI est : "Tout le monde doit travailler plus longtemps, y compris la police." Les mots "profession à haut risque", profession difficile, profession à haut niveau de stress et de violence prennent soudain des connotations surréalistes.

Le métier de policier n'est pas un travail de semaine. C'est une vocation.

Au comité de négociation, nous avons demandé des chiffres, des statistiques et des prévisions pour expliquer et encadrer cette décision unilatérale et arbitraire.

On nous a seulement dit que les négociateurs du gouvernement n'avaient aucun mandat pour pouvoir changer ne serait-ce qu'une virgule dans les textes. Même une demande de report et d'obtention des prévisions s'est avérée un problème irréversible.

Les syndicats n'ont pas quitté la table des négociations ; nous voulions mener les négociations. Certes, avec les ministres concernés. En effet, nous avons remis en question le mandat des négociateurs. Selon les négociateurs, les ministres concernés n'ont pas voulu venir à la table des négociations.

Après une pause, l'autorité a décidé de conclure les négociations et de considérer le dossier NAPAP comme négocié. L'autorité a donc quitté la table, ce qui a constitué un nouveau coup de massue pour les partenaires sociaux.